

Département de Loire Atlantique	République Française
COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON	CONSEIL du 2 FEVRIER 2023 Délibération n° 13_02-02-2023
2, Bd de la Loire – 44260 SAVENAY	Date de convocation : 27/01/2023 Lieu de la séance : Saint-Etienne-de-Montluc Date de la séance : 02/02/2023
Présents : Messieurs : A. LE BORGNE, J.L THAUVIN, R. GUYON, D. GUILLE, T. GADAIS, M. GUILLARD, P. BRIAND, J.P BLANC, R. NICOLEAU, Y. TAILLANDIER, A. FARCY, M. MEZARD, P. CORBEL, J. TATARD Mesdames : V. BARILLAU, M. GALLERAND, N. FLAURAUD, S. PASCO, M. LEJEUNE, C. SACHOT, E. LE QUENVEN, I. LE BELLEGO, C. PETER, S. HALLIEN-LANIO	Nombre de membres en exercice : 36 Quorum = 19 Nombre de conseillers présents : 24 Représentées : 2 (C. TRAMIER et V. GAUTIER) Procurations : 8 Nombre de votants : 34 Absents : 2
Absents excusés ayant donné procuration à : P. CORMERAIS pouvoir à T. GADAIS P. MARTIN pouvoir à S. PASCO C. TRAMIER représentée par A. DOUAUD suppléante D. HARIOT pouvoir à M. LEJEUNE H. COUTELLER pouvoir à JP. BLANC V. GAUTIER représentée par JM SYLVESTRE suppléant M. VANDEN BRUGGE pouvoir à E. LE QUENVEN J. LERAY pouvoir à S. HALLIEN-LANIO F. MOREAU pouvoir à I. LE BELLEGO P. CHABAUD pouvoir à P. CORBEL	Présidence : R. NICOLEAU Secrétaire de séance : A. FARCY Rapporteur : A. LE BORGNE
Absents excusés : E. SABATHIER A. JOGUET	

RENOVATION ENERGETIQUE DU GYMNASSE SAINT EXUPERY A SAVENAY

Vu l'appel à projets 2023 de l'Etat pour des financements au titre de la DETR et de la DSIL,

Vu l'avis de la commission patrimoine du 7 décembre 2022,

Vu le dépôt d'un dossier de demande de subvention par la Communauté de communes en date du 21 décembre 2022,

Vu la décision du Président n°64-2022 du 29 décembre 2022 portant sur la demande de DSIL en vue de financer la rénovation énergétique du gymnase Saint Exupéry,

SITUATION

Le gymnase Saint Exupéry est un équipement sportif communautaire, utilisé principalement par le collège attenant, et les associations sportives en dehors des créneaux scolaires. Le bâtiment initial date de 1988 et a fait l'objet d'une extension en 2002, soit une surface totale de 1 340 m² dont 1 054 m² pour la salle de sport.

Compte tenu de cette surface, l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment est à prioriser pour offrir davantage de confort thermique aux usagers et limiter la consommation d'énergie.

La Communauté de communes Estuaire et Sillon prévoit en 2023 de réaliser des travaux de rénovation énergétique du gymnase portant sur l'isolation par l'extérieur et une reprise des toitures des vestiaires, soit un coût total estimé à 120 000 € HT.

CONCLUSION

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- DE VALIDER le programme de travaux pour la rénovation énergétique du gymnase Saint Exupéry de Savenay, représentant un coût total HT de 120 000 €,
- D'APPROUVER le plan de financement, avec une demande de subvention de DSIL de 60 000 €, soit un autofinancement de 60 000 € pour la Communauté de communes Estuaire et Sillon,
- D'AUTORISER le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Savenay le 03 février 2023

Alain FARCY
Secrétaire de séance



Rémy NICOLEAU
Président



ACTE RENDU EXECUTOIRE

APRES TRANSMISSION EN PREFECTURE LE :

07 FEV 2023

ET PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET DE LA CCES LE :

10 7 FEV 2023

Le Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON

Rémy NICOLEAU